

RCS : CHERBOURG

Code greffe : 5001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHERBOURG atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00152

Numéro SIREN : 499 315 430

Nom ou dénomination : 3.M.A.

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 1806

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS 3MA				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 36 RUE JEAN MARAIS				50100 CHERBOURG		
SIRET 4 9 9 3 1 5 4 3 0 0 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	1	016	1
	Immobilitisations corporelles *		028		030	
	Immobilitisations financières * (1)		040	239 146	042	239 146
	Total I (5)		044	239 147	048	1
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	720	070	720
		Autres * (3)	072	9 440	074	9 440
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	290 661	086	290 661
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	300 821	098	300 821
	Total général (I + II)		110	539 969	112	1
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		4 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		400	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132		911 595	
	Report à nouveau		134		-377 799	
	Résultat de l'exercice		136		-2 225	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		535 971	
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		809	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		719	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		2 469	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		3 997		
Total général (I + II + III)		180		539 968		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3MA

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			services *		217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	17 205	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	279			244	279	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			}	262		
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	17 484	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-17 484	
Produits financiers (III)		280	19 575		Charges financières (V)		294	11	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	4 305		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	-2 225	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		314	2 225	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	4 305			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	53 185			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		26 567	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	28 698	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2							370	28 698	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3MA
Adresse 36 RUE JEAN MARAIS
50100 CHERBOURG
Activité (s) exercée (s) Activités des sociétés holding N° Siret 49931543000011

TABLEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition
Corporelles	☒ Charges ☐ Immobilisation
Financières	☐ Charges ☒ Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	☒ Amortissement linéaire et dégressif

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1,00			1,00
Total des immobilisations incorporelles	1,00			1,00
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	8 194,37	230 951,98		239 146,35
TOTAL GÉNÉRAL	8 195,37	230 951,98		239 147,35

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	238 244,35		238 244,35
Créances de l'actif circulant	10 159,80	10 159,80	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	248 404,15	10 159,80	238 244,35

3.M.A.
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 36 Rue Jean Marais
CHERBOURG OCTEVILLE
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
499 315 430 RCS CHERBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -2 224,63 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-2 224,63 euros
Prélèvement sur les réserves :	
- sur le compte "autres réserves"	2 224,63 euros
Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide de prélever sur le compte "autres réserves" la somme de pour distribution aux associés	540 000,00 euros
À titre de dividende aux associés	540 000,00 euros
Soit 1 350,00 euros par part	

Le compte "autres réserves" est ainsi ramené à la somme de 369 370,15 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

CA

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 540 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité.*

Certifié conforme,
Le Président,
Monsieur Christophe ARRIVE

